

20 juillet 2010

Leader européen de la distribution de métaux nobles, coté sur NYSE Euronext – compartiment C

Fusion IMS – JACQUET Metals

La prise de contrôle d'IMS par Jacquet Metals, par le biais de la fusion-absorption de Jacquet Metals par IMS approuvée par les assemblées des actionnaires des deux sociétés le 30 juin 2010, a été autorisée le 14 juillet 2010 par la Commission européenne au titre du contrôle des concentrations. Le reclassement de la participation de 23,17 % du capital d'IMS détenue par Jacquet Metals au sein de JSA étant intervenu ce jour, la dernière condition suspensive à la fusion a été levée et le Directoire d'IMS a constaté ce jour sa réalisation définitive.

Les actions émises par IMS pour rémunérer l'apport-fusion seront directement attribuées aux actionnaires de Jacquet Metals suivant la parité de 20 actions nouvelles IMS contre 7 actions Jacquet Metals. Les actionnaires de Jacquet Metals qui ne posséderaient pas le nombre d'actions requis pour obtenir un nombre entier d'actions IMS, devront faire leur affaire personnelle de la vente ou de l'achat du nombre d'actions nécessaire afin de détenir un nombre d'actions Jacquet Metals multiple de 7.

A cet effet, les actions Jacquet Metals formant rompus sont maintenues aux négociations sur le marché Euronext Paris jusqu'au 21 juillet 2010 inclus puis seront transférées sur le compartiment des valeurs radiées du marché réglementé d'Euronext Paris pendant une période de 6 mois. L'avis publié ce jour par NYSE Euronext reprend toutes les modalités pratiques des échanges d'actions pour les actionnaires de Jacquet Metals.

Les actions nouvelles d'IMS, assimilables aux actions existantes, seront admises à la cotation sur le compartiment B de NYSE Euronext Paris à partir du 22 juillet 2010.

Conformément aux modifications statutaires votées par l'Assemblée Générale d'IMS, un Conseil d'administration de neuf membres est mis en place. La première réunion du Conseil d'administration s'est tenue ce matin. A cette occasion, le Conseil d'administration a notamment pris acte de la réalisation définitive de la fusion, nommé son Président-directeur général en la personne de M. Eric Jacquet et son directeur-général délégué en la personne de M. Philippe Goczol, et défini la composition du comité des rémunérations et des nominations et du comité d'audit et des risques.

JACQUET Metals est distributeur d'aciers inoxydables et d'alliages de nickel, principalement sous forme de tôles épaisses dites « QUARTO ». Fort d'un réseau de 38 filiales dont 22 centres de distribution, le Groupe facture ses produits dans plus de 60 pays à 7 500 clients, présents dans les métiers de l'eau, de l'environnement, de l'énergie, de la construction mécanique et chaudronnée, de la chimie et de l'agroalimentaire.



Thierry PHILIPPE
Tél. +33 (0) 472 23 23 50
comfi@jacquetmetals.com

www.jacquetmetals.com www.jacquetfranchise.com

ISIN : FR0000038747 - JCQ